

Le service éducatif en milieu ouvert (S.E.M.O.) intervient dans le cadre de deux missions distinctes : l'Action Éducative en Milieu Ouvert (A.E.M.O.) et l'Aide Éducative à Domicile (A.E.D.).

- A.E.M.O. : c'est une mesure judiciaire ordonnée par le Juge des Enfants à l'égard du ou des enfants d'une famille. Elle a pour but de supprimer la notion de danger. Le travailleur social mène une action éducative dans la famille, il rencontre les parents et les enfants, il peut si nécessaire rencontrer les personnes de l'environnement de l'enfant, instituteur, assistante sociale, centre de soins ... Ces démarches se font en essayant d'obtenir l'accord des parents et de les informer. Tout ce travail doit s'exercer dans un climat de confiance. A l'issue de cette mesure, dont la durée dépend du jugement (6 à 24 mois), un rapport est envoyé au Juge des Enfants. C'est ce dernier qui décide des suites à donner à la mesure : mainlevée, renouvellement ou autres actions.
- A.E.D. : c'est un accompagnement éducatif qui peut être mis en place à la demande des parents auprès du Conseil Général. Les parents peuvent arrêter cet accompagnement quand ils le décident. Le but est d'apporter une aide éducative aux mineurs, à leur famille confrontés à des difficultés diverses liées aux parents, aux enfants et certaines fois qui pourraient mettre l'enfant en danger, d'accompagner les familles dans des démarches favorables au développement de l'enfant. Le travailleur social rencontre la famille à domicile et ensemble ils construisent un projet éducatif qui permettra d'atteindre les objectifs fixés avec celle-ci. Toutes les démarches du travailleur social doivent avoir l'accord des parents, l'accompagnement se fonde sur la réalité d'un projet commun.

Le S.E.M.O. se compose de trois secteurs et 6 antennes. Il intervient sur tout le département des Alpes de Haute-Provence.

Le service a accompagné 953 jeunes et 539 familles en 2012 pour l'exercice de ces deux missions.

En 2012, nous avons travaillé avec 23.85 ETP d'éducateurs spécialisés et d'assistants sociaux, y compris les salariés en CDD employés pour la suractivité. En effet, nous avons réalisé 219 935 journées soit un solde positif de 19 093 journées par rapport à l'alloué.

Les travailleurs sociaux ont œuvré pour apporter une aide éducative auprès des familles à leur domicile et/ou au bureau, et pour un grand nombre remettre en valeur et en présence les capacités de chacun dans leurs places et rôles de parent, d'enfant. Ceci a permis qu'ils s'inscrivent dans leur noyau familial et dans l'environnement social, avec des conditions plus favorables au développement de l'enfant et de leur cellule familiale.

Ils ont accompagné les familles dans le respect et avec l'éthique de notre profession. Les interventions sont construites sur des entretiens réguliers avec les parents et surtout avec les jeunes ainsi que des rencontres avec les institutions entourant l'enfant.

Les documents quantitatifs, qui vont suivre, montrent l'évolution de l'activité mais ne paraît pas le qualitatif et le quotidien d'un accompagnement. Nous tenons à associer à notre qualité de travail celle du service administratif, secrétariat et comptabilité, qui nous apporte une aide importante.

## 1. Mouvement global des effectifs

EFFECTIF GLOBAL	2009	2010	2011	2012
Mouvement global	790	801	868	953
Présents au 1er janvier	464	486	489	596
Présents au 31 décembre	489	490	599	586
ADMISSIONS	308	315	379	357
SORTIES	300	311	269	367

Nous observons une baisse des admissions cette année par rapport à l'année dernière. Le caractère exceptionnel de l'année 2011 en termes d'admissions (+ 20 %) nous permet de considérer que, malgré cette baisse, l'augmentation régulière et constante observée depuis plusieurs années est toujours d'actualité (près de 40% en cinq ans).

*Constat :*

- *Baisse relative des admissions entre 2011 et 2012 mais confirmation de la tendance à l'augmentation depuis 2008.*
- *La file active continue d'augmenter, entraînant une augmentation de l'activité du service éducatif.*

## 2. Effectifs AED/AEMO

EFFECTIFS	2010			2011			2012		
	AED	AEMO	Total	AED	AEMO	Total	AED	AEMO	Total
Effectifs									
Mouvement Global	382	419	801	445	423	868	526	427	953
Présents au 1er janvier	210	276	486	242	247	489	305	291	596
Présents au 31 décembre	253	237	490	307	292	599	330	256	586
ADMISSIONS	172	143	315	203	176	379	221	136	357
SORTIES	253	237	490	138	131	269	196	171	367

Nous constatons une augmentation sensible des AED confirmant la prééminence des mesures administratives sur les mesures judiciaires dans des proportions plus importantes que les années précédentes, creusant ainsi l'écart entre les deux dispositifs. La mise en relation des deux nombres nous permet de constater qu'une partie de cette augmentation vient en compensation de la diminution des AEMO (en lien direct avec l'application de la loi de 2007) mais qu'une autre partie

constitue une augmentation à part entière. La question peut se poser de l'impact, depuis 2007, des modalités de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes à l'œuvre dans le département sur l'augmentation de l'adhésion des détenteurs de l'autorité parentale à une démarche administrative et sur la formulation d'une demande d'aide.

Paradoxalement, le niveau de dégradation de certaines situations pour lesquelles sont désormais mises en place des AED ainsi que la relative adhésion des parents, constatée parfois peu de temps après le début de la mesure, questionnent les professionnels sur l'opportunité qu'aurait constituée une ordonnance judiciaire.

**Constat :**

- *L'écart entre le nombre d'admissions en AED et en AEMO se creuse. Les nouvelles mesures administratives constituaient, depuis 2010 55 % des admissions. En 2012, ce chiffre augmente de 7 points, soit 62% des entrées.*
- *La réduction du nombre d'AEMO est compensée par une partie de l'augmentation des AED, élevant ainsi le niveau de dégradation de certaines situations rencontrées par les équipes dans le cadre administratif, mais favorisant l'émergence de demandes plus nombreuses des détenteurs de l'autorité parentale.*

### **3. Répartition des admissions mensuelles**

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
AEMO	13	11	15	11	8	12	22	7	13	16	6	2	<b>136</b>
AED	12	18	9	29	13	24	39	5	17	16	15	24	<b>221</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>24</b>	<b>40</b>	<b>21</b>	<b>36</b>	<b>61</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>357</b>

Sur ce tableau, nous observons un phénomène notable : c'est au cours des derniers mois de l'année scolaire (d'avril à juillet) qu'ont lieu près de la moitié des admissions (45%). Cette période est donc classiquement dense pour les travailleurs sociaux à qui revient la charge d'organiser la première rencontre avec ces familles. Le nombre des admissions conditionne en effet la masse de travail liée à ce temps de rencontre pour lequel notre service a fait le choix depuis plusieurs années d'intervenir en binôme. À ce propos, le recul permet de dire que cette modalité, si elle occasionne une charge de travail supplémentaire, est très enrichissante et constitue un atout tout au long de l'accompagnement.

Une des causes de l'augmentation des admissions à la veille des vacances d'été est, à priori, strictement conjoncturelle et organisationnelle. Nous observons tout de même que durant ces quatre mois, l'écart entre le nombre de mesures administratives et judiciaires atteint sa plus grande valeur. Nous pouvons supposer que les demandes d'AED émises par les familles auprès du service social

en faveur des élèves sont plus nombreuses en cette période décisive et inquiétante que peut être la fin de l'année scolaire. La construction d'une grille d'analyse permettant d'identifier les problématiques à l'admission pour l'année 2013 nous permettra de vérifier cette hypothèse.

*Constat :*

- *Augmentation du nombre d'admissions en AED sur le dernier trimestre scolaire, probablement à mettre en lien avec une augmentation à cette période des mesures prescrites par le service social en faveur des élèves.*

#### **4. Effectif par secteur et par types de mesures**

Effectifs	Manosque Forcalquier Riez			Château-Arnoux Barcelonnette			Digne-Les-Bains St-André les Alpes Seyne			TOTAL
	AED	AEMO	global	AED	AEMO	global	AED	AEMO	global	
<b>Mouvement global</b>	262	188	<b>450</b>	143	125	<b>268</b>	121	114	<b>235</b>	<b>953</b>
Présents au 01/01/2012	149	124	<b>273</b>	86	78	<b>164</b>	70	89	<b>159</b>	<b>596</b>
Présents au 31/12/2012	162	122	<b>284</b>	86	70	<b>156</b>	82	64	<b>146</b>	<b>586</b>
<b>Admissions</b>	113	64	<b>177</b>	57	47	<b>104</b>	51	25	<b>76</b>	<b>357</b>
<b>Sorties</b>	100	66	<b>166</b>	57	55	<b>112</b>	39	50	<b>89</b>	<b>367</b>

L'observation de ce tableau permet de mesurer l'activité par zone géographique et pas mission AED/AEMO. Il montre les tendances et les particularités locales. Les chiffres donnés seront à mettre en parallèle avec le nombre d'habitants, des critères sociaux locaux...

- Secteur Manosque/Forcalquier/Riez :  
Le service a accompagné 450 mineurs en 2012 (58% AED et 42% AEMO). Ceci représente 47.2% du SEMO, la masse globale est en augmentation de 13%. Les entrées représentent 177 mineurs, légère augmentation annuelle de 5%, celles-ci représentent 49.6% du SEMO.
- Secteur Château-Arnoux/Barcelonnette :  
Le service a accompagné 268 mineurs en 2012 (53% AED et 47% AEMO). Ceci représente 28.1% du SEMO ; La masse globale augmente de 5%. Les entrées représentent 104 mineurs, légère baisse annuelle de 9%, celles-ci représentent 29.1% du SEMO.
- Secteur Digne-les-Bains/St-André les Alpes/Seyne-les-Alpes :  
Le service a accompagné 235 mineurs en 2012 (51.5% AED et 48.5% AEMO). Ceci représente 21.3% du SEMO. La masse globale augmente de 9,3%. Les entrées représentent 76 mineurs, baisse annuelle de 20.8%, celle-ci représente 21.3% du SEMO.

*Constat :*

- *Croissance positive mais ralentie, notamment sur le secteur de Manosque/Forcalquier.*
- *La masse globale est en augmentation de 10% du SEMO sur tous les services.*

### **Répartition des entrées par mineurs**

	AED	AEMO
Manosque/Forcalquier	63,84%	36,16%
Château-Arnoux/Barcelonnette	54,8%	45,2%
Digne-les-Bains/St-André les Alpes	67%	33%

*Constat :*

- *L'AED est sur tous les secteurs la mission la plus attribuée pour la première fois.*

### **5. Répartition de l'effectif par âge et sexe**

Âges	AED		JUDICIAIRE		TOTAL
	féminin	masculin	féminin	masculin	
<b>0/2 ANS</b>	3	2	16	8	<b>29</b>
<b>3/5 ANS</b>	20	18	34	25	<b>97</b>
<b>6/11 ANS</b>	83	95	71	76	<b>325</b>
<b>12/15 ANS</b>	65	127	49	58	<b>299</b>
<b>16/18 ANS</b>	48	56	50	40	<b>194</b>
<b>&gt; 18 ANS</b>	3	6	0	0	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	222	304	220	207	<b>953</b>
<b>TOTAL</b>	<b>526</b>		<b>427</b>		

- 87% de l'effectif concernent les 6/18 ans,
- 65.5% représentent les 6/15 ans,
- 21.3% représentent les 16 et plus de 18 ans,
- 13.2% représentent les 0/5 ans.

Les enfants en âge de scolarisation sont les plus représentés dans l'ensemble du SEMO, ils se répartissent en nombre égal sur le primaire et sur le secondaire.

Au regard des deux missions, il existe une légère différence avec pour les:

- 0/5 ans : 34% de la tranche d'âge en AED et 66% en AEMO,
- 6/15 ans : 59% de la tranche d'âge en AED et 41% en AEMO,
- 16/18 ans : 56% de la tranche d'âge en AED et 44% en AEMO.

**Constat :**

- *Les 6/15 ans sont les plus représentés en tranche d'âge au SEMO,*
- *Les 0/5 ans sont plus représentés en AEMO : 66%,*
- *Les 6/ 15 ans et 16/18 ans sont légèrement plus représentés en AED.*

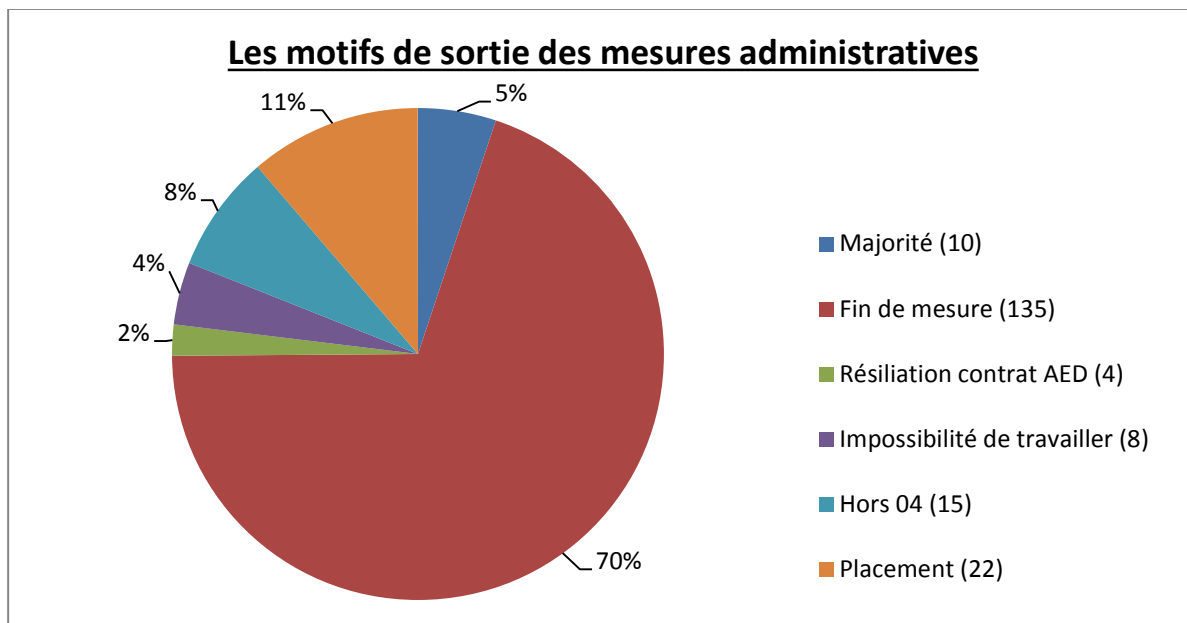
## **6. Répartition de l'effectif par âges, sexes, secteurs et missions**

Effectifs	Manosque/ Riez Forcalquier			Château-Arnoux Barcelonnette			Digne-les-Bains Seyne-les-Alpes Saint-André les Alpes			TOTAL
	féminin	masculin	Total	féminin	masculin	Total	féminin	masculin	Total	
<b>0/2 ANS</b>	8	5	<b>13</b>	6	4	<b>10</b>	5	1	<b>6</b>	<b>29</b>
<b>3/5 ANS</b>	25	16	<b>41</b>	12	12	<b>24</b>	17	15	<b>32</b>	<b>97</b>
<b>6/11 ANS</b>	76	71	<b>147</b>	42	57	<b>99</b>	36	43	<b>79</b>	<b>325</b>
<b>12/15 ANS</b>	51	95	<b>146</b>	31	50	<b>81</b>	32	40	<b>72</b>	<b>299</b>
<b>16/18 ANS</b>	53	43	<b>96</b>	28	26	<b>54</b>	18	26	<b>44</b>	<b>194</b>
<b>&gt; 18 ANS</b>	3	4	<b>7</b>	0	0	<b>0</b>	0	2	<b>2</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	216	234	<b>450</b>	119	149	<b>268</b>	108	127	<b>235</b>	<b>953</b>

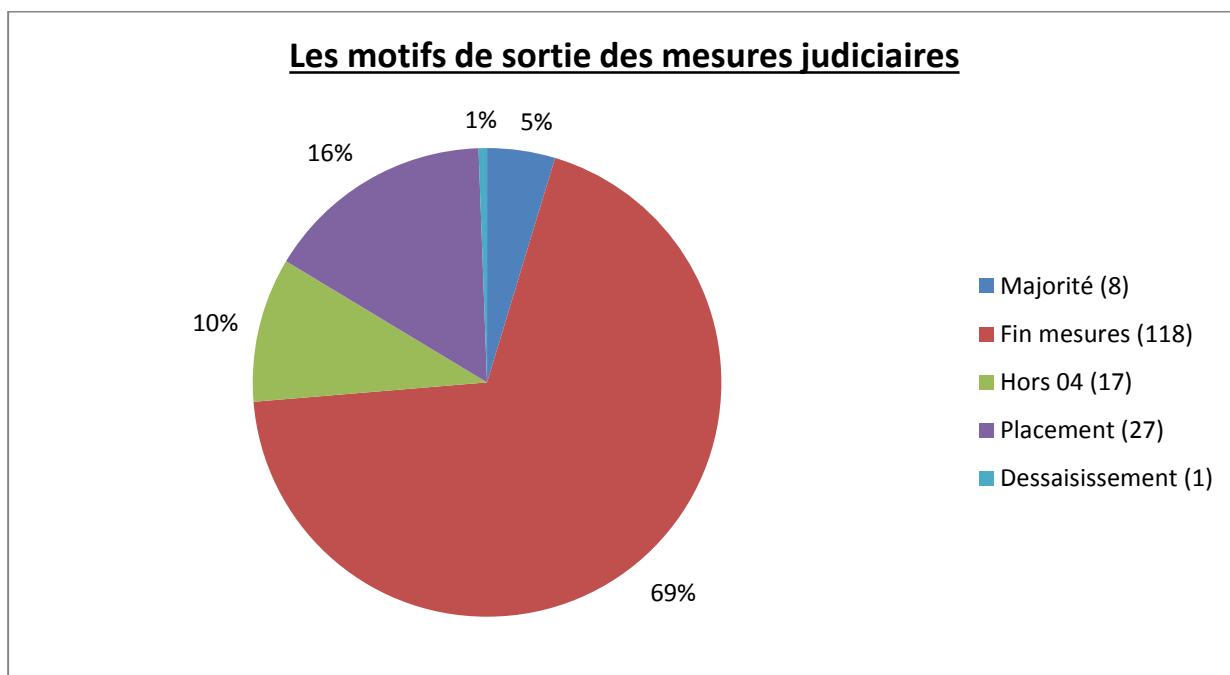
**Constat :**

- *Même représentation dans les mêmes groupes d'âge,*
- *45% des 0/5 ans du SEMO sont représentés à Manosque/Forcalquier,*
- *Les filles et les garçons sont sensiblement égaux en nombre avec une prédominance relative supérieure de garçons pour les 6/15 ans.*

## 7. Motifs de sorties des AED



## 8. Motifs de sorties des AEMO



## **9. Conclusion**

Un des premiers constats du bilan 2012 du SEMO est l'installation durable de l'AED comme réponse éducative auprès des familles. Tous les chiffres quantitatifs vont dans ce sens. Les textes du 5 mars 2007, réformant la protection de l'enfance, montrent leur effet inéluctable.

Le SEMO enregistre un nombre d'accompagnement familial très important. Les travailleurs sociaux ont exercé ceux-ci avec application. Les difficultés familiales sont très diverses et il est difficile de donner un exemple pouvant montrer le travail effectif, de décrire des rencontres avec les mineurs, avec les familles... Les conditions d'exercice de l'accompagnement ont été exécutées dans le respect des droits des familles. Dans le déroulé de la mesure et des besoins, nous avons constaté pour l'année le manque évident d'heures de psychologue, pourtant l'intérêt de ce professionnel est fondamentale, dans notre mission et très importante dans la rencontre avec les mineurs et/ou les parents.

En 2012, nous avons été dans l'obligation de créer des CDD pour répondre à la suractivité, cela a permis de garder un certain équilibre de la charge de travail et surtout d'apporter des réponses plus positives aux familles.

Vous trouverez après les lieux d'intervention du SEMO, 85 communes, quelques kilomètres ! Auxquels nous pouvons ajouter une file active mensuelle qui donne une moyenne de 630 mineurs, de 610 à 660 mineurs, présents dans le mois, qui permet d'évaluer le travail quantitatif effectué par le SEMO.

François BOUYALA  
Chef de service

Gérard LLORENS  
Chef de service



## 10. Effectifs présents par groupes, types de mesures et villes

### Secteur Digne-les-Bains/Seyne-les-Alpes/Saint-André-les-Alpes

VILLES	AED	AEMO	
<b>Digne-les-Bains</b>			
Aiglun	3	4	
Barles	1	0	
Barras	1	1	
Digne-les-Bains	99	62	
Draix	0	1	
La Javie	1	1	
Le Brusquet	1	0	
Le Chaffaut	3	3	
Mallemoisson	2	2	
Marcoux	0	1	
Mézel	0	11	
Mirabeau	1	0	
Thoard	2	3	
<b>sous-total</b>	<b>114</b>	<b>89</b>	<b>203</b>
<b>Seyne-les-Alpes</b>			
Le Vernet	0	2	
Montclar	2	0	
Seyne	5	1	
<b>sous-total</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>10</b>
<b>St André les Alpes</b>			
Annot	0	11	
Barrême	0	1	
Clumanc	0	5	
Entrevaux	0	2	
Sausses	0	2	
St Jacques	0	1	
<b>sous-total</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>242</b>	<b>206</b>	
<b>GLOBAL</b>	<b>235</b>		

## Secteur de Château-Arnoux et de Barcelonnette

VILLES	AED	AEMO	
<b>Château-Arnoux</b>			
Aubignosc	1	1	
Bayons	1	1	
Bevons	0	3	
Château-Arnoux	11	19	
Châteauneuf Val St Donat	0	2	
Clamensane	1	2	
Curbans	1	7	
Entrepierres	1	0	
L'Escale	10	0	
Les Mées	12	22	
Malijai	9	1	
Mison	2	0	
Noyers S/Jabron	3	1	
Peipin	3	10	
Peyruis	27	5	
Saint-Auban	18	13	
Salignac	1	1	
Sigoyer	2	1	
Sisteron	26	23	
St Geniez	0	1	
Thèze	1	0	
Volonne	2	2	
<b>sous-total</b>	<b>132</b>	<b>115</b>	<b>247</b>
<b>Barcelonnette</b>			
Barcelonnette	4	1	
Jausiers	2	3	
Larche	1	0	
Les Thuiles	1	1	
Méolans Revel	1	2	
Pra Loup	0	1	
St Pons	0	1	
St Vincent les Forts	0	1	
Uvernet Fours	1	1	
<b>sous-total</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>21</b>
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>126</b>	
<b>GLOBAL</b>	<b>268</b>		

## Secteur Manosque/Riez et Forcalquier

VILLES	AED	AEMO	
<b>Manosque</b>			
Corbières	2	0	
Manosque	105	96	
Pierrevert	3	3	
Sainte-Tulle	19	2	
Volx	9	6	
<b>sous-total</b>	<b>138</b>	<b>107</b>	<b>245</b>
<b>Riez</b>			
Bras d'Asse	3	0	
Gréoux-les-Bains	5	4	
La Brillanne	10	1	
Le Castellet	0	3	
Montagnac Montpezat	0	1	
Moustiers	3	0	
Oraison	22	0	
Puimoisson	5	0	
Riez	6	2	
Roumoules	2	0	
St Martin de Brômes	1	0	
Valensole	3	6	
Villeneuve	15	8	
<b>sous-total</b>	<b>75</b>	<b>25</b>	<b>100</b>
<b>Forcalquier</b>			
Banon	1	0	
Céreste	3	0	
Cruis	0	1	
Forcalquier	33	25	
La Rochegiron	0	2	
Lardiers	3	0	
Limans	0	1	
Mane	0	1	
Reillanne	0	3	
Revest des Brousses	2	2	
Revest st Martin	2	0	
St Maime	0	10	
St Michel l'Observatoire	2	4	
Simiane la Rotonde	2	0	
St Etienne les Orgues	1	6	
e Croix A Lauze	0	1	
<b>sous-total</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	<b>105</b>
<b>TOTAL</b>	<b>262</b>	<b>188</b>	
<b>Global</b>	<b>450</b>		

